



L'INNOVATION AU SERVICE DES EXPATRIES

VOS OBJECTIFS

- Valoriser votre patrimoine ;
- Préparer ou Compléter votre retraite future ;
- Vous Constituer immédiatement des revenus complémentaires ;
- Transmettre une partie de votre patrimoine à vos proches.

... le tout dans l'enveloppe *juridique* et *fiscale* de l'Assurance vie.

NOTRE OFFRE

UN CONTRAT RECOMPENSE

Patrimoine Vie Plus a été récompensé par 4 trophées de Bronze du *Revenu* en 2001, 2002, 2004 et 2005.

UNE TARIFICATION EXCEPTIONNELLE

Sous réserve de nous justifier de votre statut d'expatrié au jour de l'adhésion, vous bénéficierez de conditions de souscription préférentielles :

0% de frais d'entrée sur l'ensemble des primes versées sur le contrat (*au lieu de 4,50%*) !
+ 1 Arbitrage Gratuit par an !

LA SOLIDITE D'UN DES PLUS GRANDS GROUPES MONDIAUX

Patrimoine Vie Plus est souscrit auprès de la Compagnie **VIE PLUS**, filiale de **Suravenir** du Groupe :

Crédit Mutuel de Bretagne

Notation Financière Fitch Rating : A+

SOUPLESSE, FLEXIBILITE, ACCESSIBILITE

- Vous pouvez opter pour des Versements Libres et/ou des Versements Périodiques.
- Vous cotisez *à votre rythme*, et selon votre capacité d'épargne (à partir de 150 EUR par mois, avec un minimum de 150 EUR à l'ouverture). Il n'y a **aucun plafond** en terme de **Montant** !
- A tout moment, vous êtes *libre* de pouvoir retirer tout ou partie de votre épargne.
- Au terme du contrat, le capital constitué vous sera redistribué, soit sous forme de **capital**, soit sous forme de **rente viagère**, selon vos souhaits.
- En cas de décès avant le terme du contrat, le capital disponible sera transmis au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).

PLUS DE 500 SUPPORTS DISPONIBLES

- Un **Fonds Sécuritaire en Euros** performant : 4,00% net de frais de gestion en 2005, 2004 et en 2003 ;
- Plus de **500 OPCVM** disponibles parmi les meilleurs FCP ou SICAV du marché et les meilleurs gérants :
LCF Edmond de Rothschild, Fidelity Investments, Carmignac, Crédit Suisse, Franklin Templeton, BNP Paribas AM, Société Générale AM, Barings...
- Des Options d'arbitrage automatique afin de sécuriser vos gains.
- **1 Arbitrage Gratuit** tous les ans, vous permettant de changer votre allocation d'actif sans frais.
- Des délais de traitement Optimaux : J+2 (à réception de la demande : versements libres, retraits, arbitrages...)

UNE FISCALITE PRIVILEGIEE

L'Assurance vie est le placement préféré des français depuis plus de 15 ans !

Du fait de votre statut d'Expatrié, vous bénéficiez d'avantages fiscaux supplémentaires* :

- **Pas de Droits de Succession** pour l'ensemble des primes investies avant le 70^{ème} anniversaire de l'adhérent
(sous réserve de nous justifier de votre statut d'expatrié au jour de l'adhésion au contrat) ;
- **Pas d'ISF** sur vos placements en France ;
- **En cas de rachat, un impôt sur la Plus-Value** minime, voire nulle dans certains pays *(Exemple : Grande-Bretagne, Emirats Arabes Unis...)* ;
- **Pas de Prélèvements Sociaux** sur la Plus-Value pour les non-résidents fiscaux au moment des rachats.

Et n'oubliez pas :

*"L'avenir n'est jamais que du présent à se mettre en ordre"
Antoine de Saint Exupéry*

* Sous réserve des dispositions particulières de la convention fiscale entre la France et votre pays de résidence.